



Lettre aux adhérents de l'Association Fougères Environnement

N° 6
Juin 2008

TEMPS FORTS DE L'OPERATION « A L'EAU LA FORET »

CONFERENCE (27 mars) :

Nous étions une cinquantaine d'auditeurs dont une quinzaine d'étudiants et une dizaine environ de membres de l'AFE. Tous ont apprécié les deux interventions, tant sur la partie historique de Monsieur GROUSSARD, que sur le fonctionnement du service des Eaux exposé par Madame PERCHEC. Nous avons regretté cependant l'absence de l'ONF et des élus invités (peut être trop occupés en période électorale).

CENTRE DE LOISIRS et ECOLE LA CHATTIERE :

Poèmes (élaborés dans le cadre du Centre de Loisirs de Fougères) : les activités ont mobilisé une vingtaine d'enfants sur 3 mercredis. Enfants et animateurs très satisfaits. La lecture en forêt n'était pas toujours audible, mais constituait un excellent exercice pour les enfants. Les œuvres réalisées dans le cadre de l'école de la Châtierre en collaboration avec Arcade sont très réussies, très esthétiques (27 enfants concernés). Elles ont donné lieu à une exposition au sein de l'école dont le vernissage s'est fait le mardi 20 mai à l'école. (voir sur le site quelques photos)



BALADE CONTEE (29 mars à Chénédet) :

30 adultes environ et 15 enfants ont bravé le vent, mais n'ont pas été déçus par la prestation animée par les étudiants et Madame LAPORTE. Au programme, outre l'exposition des œuvres des enfants et la lecture de leurs poèmes, nous avons au cours du circuit rencontré gnomes et lutins, chanteuse et conteuses Maurice LANGLOIS transformé pour l'occasion en sabotier et cerclier, animateur nature expliquant le rôle de la forêt pour la production et la protection de l'eau, ...



Nous avons pu admirer œuvres et poèmes réalisés par les enfants et exposés sous le préau.

SORTIE ARCHEOLOGIQUE (dimanche 30 mars) :

animée par un archéologue, Cyril Chaignot. Si la météo était incertaine, tous les inscrits et même plus se sont retrouvés Place Camot pour le circuit en bus. Les presque 50 participants n'ont pas regretté d'être venus.

Le spécialiste de la préhistoire nous a captivé pendant près de 3 heures autour de 3 sites : le Cordon des Druides, les Celliers de Landéan et de Dolmen de la Pierre Courcoulée.

Nous ne pouvons que remercier Jean Hérisset responsable du Service Patrimoine de la Ville qui a organisé et financé cette activité.

Valorisation de la forêt de Fougères

L'AFE et le Pays d'accueil touristique du Pays de Fougères se mobilisent actuellement pour améliorer la signalisation de la forêt, en concertation avec le Conseil Général et la Communauté de Communes de Fougères. L'objectif poursuivi est de signaler la forêt, dans un rayon de 10 km, sur les axes routiers principaux convergeant vers Fougères et, en agglomération, à hauteur des autres sites touristiques.

Notre association a par ailleurs fait part au Pays d'accueil de sa candidature pour s'associer à l'organisation de la « Rando-patrimoine » qui se déroulera en septembre 2009 sur le territoire des cantons de Fougères. Nous avons proposé d'inscrire le thème de « l'eau en forêt » au programme de la « rando » et de participer au comité de pilotage de cette opération. Enfin, nous contacterons prochainement la nouvelle équipe dirigeante de « Chénédet » pour connaître les activités qu'elle souhaite développer en forêt et son avis sur l'aménagement d'un éventuel parcours de type « accrobranches ».

RESPONSABLES ET ORGANISMES RENCONTRES DEPUIS LE DERNIER BULLETIN

- Monsieur le Sous Préfet de Fougères,
- Monsieur MALAPERT Président du SCOT (Voir ci-dessous),
- La Direction Régionale de l'Environnement (DIREN). Organisme d'état qui est consulté et donne un avis sur tous les projets qui ont un impact sur l'environnement

INTERNAUTES !!



N'oubliez pas de consulter régulièrement notre site Internet où vous trouverez documents, lettres, photos, compléments d'information, compte-rendus d'activité, ect ...

Adresse :

<http://afe.goudal.net>

Un nouveau site sur les producteurs bio du Pays de Fougères (accès sur le site de la Passiflore

<http://la.passiflore.free.fr/>

Echos du SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Fougères a été « arrêté » par les élus le 11 décembre 2007 et adressé pour avis, en début d'année, aux services de l'Etat, de la Région et du Département. Après avoir été exposé aux nouveaux élus, le SCOT fera l'objet d'une enquête publique, avant approbation. Celle-ci interviendra probablement au cours de l'automne prochain.

Le SCOT fixe les orientations majeures de l'aménagement et du développement de notre territoire pour les 15 ou 20 prochaines années. Dans ce cadre, préservation et valorisation de

notre environnement sont des enjeux fondamentaux à prendre en compte.

Pour cela et à titre de contribution, l'AFE a manifesté son point de vue sur le projet de SCOT ainsi « arrêté », en rencontrant les acteurs principaux du projet et les diverses instances concernées. Il importe néanmoins de ne pas oublier qu'il est au moment de l'enquête publique que nous aurons à faire part au commissaire enquêteur de nos observations, critiques et suggestions. C'est pourquoi vous êtes tous invités à exprimer votre point de vue sur ce document d'urbanisme. Pour cela, chacun pourra se renseigner auprès des membres de l'équipe d'animation de l'AFE.